

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
de l'ORNE

**NOMBRE DE MEMBRES**

En EXERCICE	14
PRESENTS	12
VOTANTS	12

**DATE DE LA CONVOCATION**

21 septembre 2023

**OBJET**

Délibération N°2023-27

**CONTRAT DE  
REPRISE  
DU  
CARTON  
2023**

Séance du 27 septembre 2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt sept septembre à dix neuf heures, les membres du Bureau Syndical légalement convoqués, se sont réunis à Saint Ouen-sur-Iton sous la présidence de Monsieur Dominique NETZER, en session ordinaire.

Etaient présent(e)s :

**Titulaires :** Mesdames et Messieurs ADOLF, BERNARD, BIGNON, BOUILLAUT, BRIANCEAU, COLLET, GOUEDARD, GOUSSIN, HEBERT, JUSZEZAK, MATHIAS, NETZER.

**Etaient absents excusés :** Mme LEONARD et M. PINART.

**Egalement présents :** Mr COUSSERAND, Mme DELASALLE.

Monsieur HEBERT Stéphane a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président, suite aux réponses d'offres de reprise du carton, propose de retenir PASSENAUD Recyclage, notre actuel repreneur pour une durée de deux ans, renouvelable un an, et que la durée totale n'excède pas trois ans, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Le prix de rachat est stipulé dans le tableau ci dessous :

Désignation de la prestation et prix unitaire en lettres	U	Prix unitaire H.T en chiffres
Prix de reprise du carton (PB : prix de base juin 2023) La tonne	T	35,00 €
Prix plancher La Tonne	T	5,00 €

Après délibération, les membres du bureau, à l'unanimité décident d'attribuer le contrat à l'entreprise PASSENAUD et mandatent le Président pour signer tout document se rapportant à ce contrat.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Le Président du SMIRTOM

Dominique NETZER

